www.banquedesterritoires.fr
Pays : France
Dynamisme : 8



Visualiser l'article

# 10ème téléconférence TEPOS en actions : “Équiper les parcs d'activités en énergies renouvelables”

Les zones d'activités économiques ou industrielles concentrent d'importants consommateurs d'énergie. Si les actions d'économie d'énergie à mettre en place sont spécifiques à chaque procédé industriel, la production d'énergie renouvelable sur le site peut plus facilement être mutualisée. Deux cas de figures peuvent se présenter : création ou extension d'un parc d'activités ou conversion aux énergies renouvelables d'un parc existant. Les modalités d'intervention de la collectivité ou du gestionnaire du parc d'activités varient suivant le cas de figure. Lors d'une création ou d'une extension d'une zone, il s'agit d'identifier les potentiels de production et mettre en place les dispositifs incitatifs, juridiques pour que les futures entreprises adhèrent au projet de production d'énergie renouvelable. Pour un parc existant, la difficulté réside à embarquer les entreprises du site dans un projet commun, qui s'adapte au mieux à leurs contraintes et attentes.

Développement durable

Dans cette téléconférence, nous aborderons à partir de différents exemples, les modalités d'intervention de la collectivité ou du gestionnaire du parc d'activités pour ces deux cas de figures.

La Communauté de Communes Coeur de Savoie témoignera de deux projets d'extension de zone d'activité, l'un équipé d'une boucle de géothermie basse température, l'autre de panneaux photovoltaïques en toitures et parkings. Ces expériences permettront de mettre en évidence les points d'attention aux différentes étapes de tels projets : Études de potentiels, scénarisation, modalités de mise en œuvre et de contractualisation, organisation de la gestion des unités de production et gestion des interfaces avec les constructeurs des futurs bâtiments…

Alexandre Pauvert du CD2E et Nicolas Hernigou de Cohérence Energies nous partageront les clés de réussite et les étapes à suivre pour mener à bien un projet d'énergie renouvelable mutualisé sur un parc existant. Ces enseignements sont tirés des travaux du projet européen BISEPS et en particulier de l'accompagnement des entreprises du parc d'activités Ravennes Les Francs dans la Métropole Européenne de Lille. Les actions de mobilisation et les études de faisabilité ont conduit sur ce site 25 entreprises à faire le choix d'installations photovoltaïques en autoconsommation collective.

Intervenants :

Sébastien Eyraud, responsable du service transition énergétique à la Communauté de communes Cœur de Savoie
François-Xavier le Corre, chargé de développement à la Communauté de communes Cœur de Savoie
Alexandre Pauvert, consultant énergies renouvelables au CD2E
Nicolas Hernigou, fondateur de la société Cohérence Energies

Animaton :

Sylvain Baudet, Territoires Conseils
Charlotte Tardieu, CLER-Réseau pour la transition énergétique

Tous droits réservés à l'éditeur

www.banquedesterritoires.fr
Pays : France
Dynamisme : 8



Visualiser l'article

*Téléconférence gratuite et ouverte à toutes et tous, organisée en partenariat avec Territoires conseils, service de la Banque des Territoires.*

Tous droits réservés à l'éditeur